



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Augmentation de l'Allocation canadienne pour les travailleurs

Description : Le versement maximal accordé au titre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) passera à 2 800 \$ pour les particuliers et à 5 000 \$ pour les travailleurs qui ont une famille. Le taux de réduction passera à 15 % pour les particuliers et les familles, et le supplément pour invalidité doublera pour passer de 744 \$ à 1 500 \$. La proposition entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		1 388	5 570	5 638	5 696	5 780	24 072

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : L'estimation est fondée sur des microdonnées fiscales fédérales de 2018, et les projections sont faites à partir du profil du marché du travail de la prévision de référence du DPB. L'estimation ne tient pas compte de réactions comportementales.

Source d'incertitude : Les principales incertitudes ont trait aux projections sur le marché du travail de la prévision de référence et à l'évolution de la répartition des revenus, ainsi qu'à l'ampleur de la réaction comportementale.

Sources des données :	Variable	Source
	Données fiscales	Gouvernement du Canada
	Données sur le marché du travail	Prévision de référence du coût des mesures proposées en campagne électorale du DPB